



PREMIER MINISTRE

Mission interministérielle de vigilance
et de lutte contre les dérives sectaires

**Compte rendu
de la réunion conjointe du Conseil d'Orientation
et du Comité exécutif de pilotage opérationnel
du 16 mai 2017**

Étaient présents :

Le président de la MIVILUDES Monsieur BLISKO et l'ensemble de son équipe.

La réunion débute à 10h30. Le président Serge Blisko remercie les personnes présentes.

1. Point sur l'activité de la Miviludes

- Pas de saisines particulières à signaler, mais un appel de 250 internautes qui ont chacun adressé un message à la Miviludes pour faire part de leur inquiétude sur les vidéos diffusées sur le site « Regenere » [REDACTED] [REDACTED] promoteur du « crudivorisme ». Il est précisé que le site commercialise des extracteurs de jus, ce qui illustre un modèle économique et financier qui se développe.
- La Mission est en attente des observations définitives de la Cour des comptes sur la gestion et les comptes de l'exercice 2009-2015.
- Les demandes formation sur le processus de radicalisation sont moins fortes sur le 2e trimestre et les besoins évoluent (demandes moins généralistes plus professionnalisées).
- L'actualité presse est aussi moins forte dans le contexte électoral des présidentielles. Sont mentionnées l'interview du Président sur les retours d'enfants de Syrie; les interrogations sur les Témoins de Jéhovah liées à la sortie, le 19 avril, du film « L'Affranchie »; et sur l'ouverture du temple mormon au Chesnay.

Dossiers en cours

- L'association spirituelle de l'Eglise de scientologie a été déboutée de son pourvoi en cassation devant Conseil d'Etat concernant la communication du « référentiel sur lequel la MIVILUDES s'appuie pour élaborer ses rapports et opérer une classification » par décision du 26 avril 2017.
- La Miviludes s'attend à un recours contentieux de [REDACTED] qui estime avoir subi un préjudice du fait qu'elle a été mentionnée dans le rapport d'activité au sujet des formations qu'elle propose dans [REDACTED]
- La Miviludes, lorsqu'elle est informée des conférences organisées par le [REDACTED] dans des salles municipales, appelle l'attention des maires concernés sur le caractère inopportun de la location qui donne une forme de caution à ce groupe dont le prosélytisme auprès des malades peut avoir des conséquences graves.
- La Miviludes adopte la même démarche s'agissant des nombreuses conférences organisées par la [REDACTED]. Des signalements précis quant à la nature des enseignements qui font suite aux conférences (ces dernières étant en quelque sorte un produit d'appel) font craindre que ce mouvement malgré ses dénégations n'ait pas rompu avec une idéologie et des méthodes d'endoctrinement dangereuses.
- [REDACTED] de l'« Université européenne des sciences et ressources humaines » entend engager des recours contre la Mission, estimant avoir subi un préjudice de la mention de son activité dans le rapport de 2011, mention reprise sur certains sites internet. Le Président de la Miviludes précise qu'il est impossible de rectifier un rapport remis au Premier ministre.

Déplacements

- Une circulaire du ministre de l'Intérieur rappelle la nécessité d'organiser une réunion spécifique aux dérives sectaires une fois par an dans chaque préfecture. Une grande disparité est observée entre les préfectures (50 préfectures ont répondu l'année dernière à la circulaire, 5 ont organisé un groupe de travail sur la violence et 20 ont réuni un groupe de travail spécifique). La Miviludes attend un état des lieux complet de ces réunions afin d'intervenir de façon plus proactive.
- Un déplacement de deux conseillers sur 4 jours a eu lieu en Guadeloupe et en Martinique et a permis de sensibiliser 200 personnes aux dérives sectaires et à la prévention de la radicalisation. Dans les deux préfectures, les directeurs de cabinet ont pris acte de la nécessité de réamorcer le travail de prévention et d'enquête sur le terrain en mobilisant différentes instances: EMS, CODAF...

Partenariats

- Echanges fructueux avec le Bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité de la DGESCO et réunion prévue avec la DGCS.
- La Miviludes a participé aux journées d'études des associations Sentinelle, l'AVREF, et du GEMPP (sur l'aspect vaccinal).
- La Miviludes participera au colloque de la FECRIS à Bruxelles sur le thème Radicalisation et dérives sectaires.
- La Miviludes et la PJJ ont renouvelé et élargi leur partenariat pour lutter contre la radicalisation des mineurs (signature d'une nouvelle convention le 15/05/2017).

2. Présentation des conclusions de la Miviludes sur le « groupe de travail psy » portant sur la prise en charge des personnes radicalisées

Une synthèse des conclusions de la MIVILUDES sur les réflexions menées dans le cadre de ce groupe de travail est désormais disponible (document annexé).

3. Présentation du rapport sur la maltraitance financière que peuvent subir les personnes âgées, à la fois à domicile et en établissement par M. Alain Koskas

M. Alain Koskas, président de la Fédération internationale des associations de personnes âgées, auteur du rapport, a accepté de venir présenter le sujet devant les membres des instances de la Miviludes.

Un partenariat s'est engagé avec la Miviludes sur la question de la maltraitance des personnes âgées, qui complète le partenariat avec la DGCS, les collectivités territoriales, etc.

Son travail porte sur la solitude et l'isolement des personnes âgées, au niveau français, européen et international (Nations-Unies).

Le rapport sur la maltraitance financière de 2011 a été réactualisé en 2016. Il porte sur le lien entre la victime et le prédateur (emprise, voire double emprise qu'il convient de bien comprendre). Il faut prendre en compte les attentes et les besoins des personnes âgées et très âgées. Celles-ci, lorsqu'on leur donne la parole, expriment en effet des attentes très différentes de la représentation que l'on s'en fait.

Il est nécessaire de parler de l'emprise car le phénomène d'achat de lien social, à n'importe quel prix, par la personne âgée isolée est en constante expansion. Ce besoin de lien social est compliqué pour l'aidant familial qui est lui-même isolé. Il est nécessaire de mener des recherches pour conquérir des territoires qui se « désertifient » (déserts de la République). Un observatoire, idéalement départemental, serait tout à fait opportun (remontées d'informations), ainsi que la constitution d'un réseau.

La question se pose de savoir s'il convient de protéger les personnes malgré elles ? Comment mettre en œuvre une intervention sur mesure ? Une réflexion sur la déjudiciarisation doit être engagée, la question des tutelles étant très lourde, et les pratiques de réparation doivent probablement être davantage mobilisées.

25 à 30% des situations sont en effet des vols aggravés ou des abus, pour lesquels les personnes abusées ne souhaitent pas porter plainte le plus souvent (5% seulement acceptent de le faire, si elles sont accompagnées, car aucune alternative n'est proposée en sortie d'emprise). Que leur offrir une fois que ces personnes âgées ont beaucoup donné pour un peu d'attention ?

Il est nécessaire de renforcer le lien social, ainsi que le dispositif d'alerte, et de protéger l'alerteur.


Les premières préconisations du rapport, qui sera publié en juin, mettent notamment l'accent sur :

- l'intégration des maltraitances financières,
- le lancement d'enquêtes pour dénombrer et qualifier les cas de maltraitance financière envers les personnes âgées,
- la diffusion du numéro national 39 77,
- la lutte contre l'isolement,
- la création d'un statut sur les droits et devoirs des alerteurs et le protocole de suivi des alertes,
- la création d'un corps de médiateurs qualifiés et formés au traitement des emprises.

4. Coordination des actions

Pôle mineurs

La Miviludes s'intéresse au développement des théories complotistes qui sont le terreau commun de la radicalisation et des dérives sectaires. Le pôle a apporté des éléments pour le développement d'outils de prévention sur le site de ressources pédagogiques Canopé.

Le pôle s'inquiète du développement  sur lesquelles plusieurs signalements circonstanciés sont parvenus.

Le ministère de l'Education nationale a produit un guide pour les chefs d'établissement (à diffusion restreinte), relatif au public jeune en voie de radicalisation. La question du partage de l'information continue de préoccuper ou freiner les professionnels.

La question des enfants de retour de Syrie commence à se poser : existe-t-il une spécificité par rapport aux enfants guerriers ?

Pôle santé

Une importante action de sensibilisation a été déployée auprès des professionnels de santé, notamment pour alerter sur le risque d'entrisme au sein des offres de formation (qui concerne 2024 établissements, 210 000 professionnels).

Des conventions ont été signées ou sont en cours de signature avec l'OGDPC et l'ONDC.

La Miviludes a rencontré des Inspecteurs généraux de l'IGAS pour étudier les moyens de renforcer les contrôles des établissements qui proposent des prises en charge non conventionnelles à risques.

Pôle économie-Travail-Formation professionnelle

Il est proposé qu'à la prochaine réunion, les services Tracfin et des douanes s'expriment sur les moyens de lutte mis en œuvre.

Tracfin précise que l'abus de faiblesse représente une part non négligeable des signalements qu'il s'agisse de réseaux organisés ou d'actions individuelles par opportunisme. Certains prédateurs nichent dans des institutions bancaires (organisation de détournement de fonds par des chargés de clientèle ou des coursiers en assurance), d'autres sont des gens du voyage spécialisés dans les activités« artisanales», qui ciblent et parfois menacent des quartiers entiers.

Pôle sécurité

Le pôle a effectué de nombreuses interventions (formations et sensibilisations).

En l'absence des conseillers du pôle, une présentation plus détaillée des activités sera faite à la prochaine réunion.

La séance est levée à 12h30.